



## PROGRAMME ASSOCIATIF : ACTIONS-TYPE

### Préambule :

*Ce document préconise des actions qu'une association nationale ou territoriale de soins palliatifs peut prioriser et mener à bien. Ces actions sont limitées certes. Elles ont l'avantage d'être à leur portée avec le soutien de partenaires. Elles peuvent mener rapidement à une offre de soins palliatifs très bénéfique pour les bénéficiaires et exemplaires pour les décideurs.*

*Cette démarche est toujours soutenue par un plaidoyer auprès des autorités de l'Etat, à la fois pour la reconnaissance des besoins d'une offre de soins palliatifs et pour une demande d'autorisation pour la mise en œuvre de ces actions.*

*Dès la conception du projet, la FISP préconise de penser la pérennité et l'extension de ces actions en envisageant diverses ressources financières accessibles en autonomie.*

-----

- *Une association nationale (ou territoriale) de soins palliatifs (voir document spécifique)*
  
- *Un plan de communication (à adapter selon les avancées et les opportunités)*
  - ❖ *Colloque*
  - ❖ *Conférence publique*
  - ❖ *Médias, rencontres*
  - ❖ *Supports : dépliant, réseaux sociaux...*
  
- *Des programmes de formation*
  - ❖ *En interprofessionnalité*
  - ❖ *En pédagogie interactive (inversée si possible) pour chercher à modifier les Comportements*
  - ❖ *Pour professionnels de santé, agents de santé communautaire, bénévoles d'accompagnement*

- *Des programmes de formation*
    - ❖ *En interprofessionnalité*
    - ❖ *En pédagogie interactive (inversée si possible) pour chercher à modifier les comportements*
    - ❖ *Pour professionnels de santé, agents de santé communautaire, bénévoles d'accompagnement.*
  
  - *Une offre de soins palliatifs en communauté*
    - ❖ *1 projet pilote (voir document spécifique)*
    - ❖ *Une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) et une équipe d'agents de santé communautaire (ASC)*
    - ❖ *Soit dans un territoire urbain tels trois aires de santé, soit en milieu rural*
    - ❖ *Pour une population d'environ 75 000 habitants*
  
  - *Une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) en CHU*
    - ❖ *1 projet pilote*
    - ❖ *Trois bureaux : consultations externes, hôpital de jour, bureau pour l'équipe*
    - ❖ *Des lits dédiés de soins palliatifs en services de spécialité*
    - ❖ *Une activité intrahospitalière à développer, puis extrahospitalière*
  
  - *Une offre de morphine en solution orale*
    - ❖ *Un laboratoire de préparation magistrale en CHU*
    - ❖ *Une formation spécifique de professionnels de santé*
    - ❖ *Un système de distribution dans un territoire donné, pour un pays chaque fois que possible*
  
  - *Un partenariat avec le secteur socio-sanitaire privé et le secteur associatif*
    - ❖ *Conventions spécifiques entre structures et associations*
-